



## AVIS PUBLIC

<b>RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-745 ÉTABLISSANT LES PROCÉDURES DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b>
--

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le règlement numéro 2025-745 établissant les procédures de gestion de la bibliothèque municipale.

Le but de ce règlement est d'apporter des mises à jour au règlement numéro 694 actuel, en l'abrogeant par le nouveau.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 10 avril 2025.



---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 avril 2025, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 avril 2025.



---

Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et greffière-trésorière